



PROCEDURE SPECIFIQUE Pour l'admission en section binationale

Nom de l'élève : Prénom :

Numéro identifiant élève

Nom et Prénom du représentant légal :

Adresse postale :

.....

N° Téléphone : Courriel : @

Établissement fréquenté en 2023-2024 :

Adresse de l'établissement :

Classe :

MOTIVATION DE LA DEMANDE (A REMPLIR PAR LE CANDIDAT)

L'EXPERIENCE DE LA PRATIQUE DE LA LANGUE QUE PEUT AVOIR L'ELEVE

(séjours ou stages dans un pays où la langue concernée est pratiquée, échanges organisés ou non, élève bilingue pour raisons familiales, etc.)

LES RESULTATS SCOLAIRES ENREGISTRES DANS LA LANGUE CONSIDEREE

AVIS MOTIVE DE L'ENSEIGNANT DE LA LANGUE CONCERNEE

Langues étudiées

Nombre d'années :

Langues étudiées

Nombre d'années :

COMPETENCES LINGUISTIQUES			
NIVEAU	A2	B1	B2
Compréhension de l'oral			
Compréhension de l'écrit			
Expression orale			
Expression écrite			

SE PORTE CANDIDAT A L'ADMISSION (COCHER LA FORMATION DESIREE)		
Section binationale Abibac	Lycée Charles-De-Gaulle – Dijon	
Section binationale Bachibac	Lycée Montchapet – Dijon	
	Lycée Pontus-de-Tyard - Chalon-sur-Saône	
	Lycée Jacques Amyot - Auxerre	
Section binationale Esabac	Lycée Lamartine- Mâcon	

Je soussigné (e), , responsable de l'élève nommé(e) ci-dessus, l'autorise à se porter candidat et déclare avoir pris connaissance des conditions d'admission en section binationale.

Date et signature du candidat

date et signature du responsable nommé ci-dessus

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Je soussigné (e), , chef d'établissement du :

Mettre le tampon de l'établissement

atteste que cet(te) élève a un niveau scolaire qui le (la) rend apte à envisager une inscription en classe de 2^{de} générale section binationale,

reconnais avoir pris connaissance de sa candidature

J'émet sur cette candidature un avis :

favorable

sans opposition

défavorable

Fait à le

Signature du chef d'établissement,

Dossier à retourner dans l'établissement demandé, accompagné des bulletins des classes de 4^e et de 3^e (1^{er} et 2^e trimestre). Se conformer aux dates définies par les établissements concernés.